Madame **Annie Podeur** est **Directrice Générale de l'offre de soins** au ministère de la Santé. Annie Podeur travaille dans le cadre du conseil national de pilotage des ARS en relation avec l'assurance maladie pour essayer d'apporter la
meilleure réponse en terme de soins à la population
, à la fois sur le champs ambulatoire, ce qui correspond à la médecine de ville, et paramédicale, mais aussi dans le champs hospitalier public et privé.
L'attente des français se porte bien sur vers la qualité des soins, et la capacité à répondre positivement aux dernières innovations qui voient le jour sur la prise en charge de certaines pathologies, cela passe bien sur par le maintient de cette qualité de soins, malgré la contrainte économique actuelle.

Les soins de qualité mais aussi la distribution de cette qualité sur l'ensemble du territoire doit être visé. De même l'optimisation de l'emploie des compétences des professionnels de santé en termes de temps de soins, mais aussi de spécialités, qui doivent être positionné de façon homogène sur le territoire. Pour ce faire la gradation des soins doit naturellement conduire à des plateformes régionales voire inter-régionales couvrant l'ensemble du territoire.

Interview de Madame Annie Podeur